



Le renvoi de cette déclaration déclenche la procédure de recherche et d'attribution d'un logement

Grade:		Nom de naissance :	
Nom d'usage:		Prénom:	
Date de naissance:		Lieu de naissance:	
Situation familiale:		Enfant(s) à charge:	
N° de téléphone:		Email Perso:	

Nom d'usage:		Nom de naissance:	
Prénom:		Date de naissance:	
Profession:		Permis VL:	☐ OUI ☐ NON
Le conjoint exercera sa profession sur le territoire	☐ OUI	☐ NON	☐ A TERME

* En cas d'affectation d'un couple militaire, c'est celui dont l'indice de solde est le plus élevé qui est leader pour l'attribution du logement et in fine l'organisme dont il dépend.

Ma conjointe est en situation prénatale ☐ OUI ☐ NON
(Si oui, fournir la pièce justificative avec la date prévisionnelle d'accouchement)

Situation de famille: Nombre d'enfants présents:
sur le territoire sur le territoire

** Votre desiderata sera, dans la mesure du possible, pris en compte. La date de venue de la famille sera définie par décision de commandement au regard des disponibilités des logements à la date d'affectation du militaire.*

Aurez-vous des enfants à charge non-présents sur le département et susceptibles de venir séjourner à la Réunion dans le cadre d'une concession de passage gratuit. Si oui*, combien:

* Attention, cela n'octroie pas le droit à des pièces supplémentaires dans le logement.

Moyens de déplacement prévus de la famille:
(type et nombre de véhicules)

* La détention d'animaux domestiques ne donne pas de droits supplémentaires pour l'attribution d'un logement.

**POINTS PARTICULIERS OU SITUATION FAMILIALE NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE
(scolarité particulière, handicaps, problèmes médicaux, autres...) ET DESIDERATA**

***Cette case type 4G est à compléter de manière exhaustive afin que le BL ait les renseignements les plus précis possibles.
Ces demandes seront étudiées dans les limites des possibilités offertes par le parc locatif du RSMA-R***

J'atteste sur l'honneur ne pas être propriétaire dans le département d'affectation.

① Les ayants droit qui possèdent un logement dans la garnison doivent:

- > en faire déclaration lors de leur demande d'attribution de logement;
- > apporter la preuve que ledit logement ne peut être récupéré par son propriétaire, soit parce que le logement est occupé par une tierce personne et fait l'objet d'un bail en cours, soit parce qu'il ne convient pas à la situation familiale.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur la présente fiche.

A:

LE:

SIGNATURE:

L'émission du message d'autorisation de venue de famille est assujettie à la réception par le bureau logement de la demande officielle d'autorisation de venue de famille émise par la formation perdante et d'un ordre de mutation officiel.
L'AVF sera éditée au plus tôt, à l'issue de la commission d'attribution de logement.